

Sauvons les archives Freinet !

Texte introductif

Depuis plus de 20 ans, l'association Amis de Freinet, déclarée en 1969 à Nantes et reconnue d'intérêt général, gère un Centre de ressources international à Mayenne. Il rassemble de très importantes archives papier, des objets et œuvres d'art d'enfants et d'adolescents, au 1er étage de l'école Jules Ferry, dans des locaux mis à disposition successivement par les équipes des maires Claude Leblanc, Michel Angot et Jean-Pierre Le Scornet.

Trois associations y ont leurs sièges sociaux : Amis de Freinet, FIMEM Fédération internationale des mouvements d'École Moderne et COOPEDA Coopérative d'entraide pédagogique de la Mayenne et de l'Orne.

L'association a signé une convention avec la commune le 12 novembre 2005.

Nos rayonnages forment un ensemble d'environ 200 mètres linéaires.

Une commission de sécurité, en visite dans l'établissement en février 2026, a estimé, au regard des normes actuelles, que nos locaux devaient être adaptés (isolés) ou vidés avant la prochaine visite. Elle a donné un avis positif de poursuite de l'activité de l'établissement jusqu'à la prochaine visite. Nous avons pris acte.

Pour avoir une bonne compréhension du dossier, nous avons rencontré le lieutenant du SDIS53 en charge du dossier qui nous a informés que la prochaine visite de contrôle aurait lieu en 2031.

Par un courrier du 8 juin dernier, le nouveau maire, Adrien Mottais, nous demande de quitter les locaux pour le 24 août prochain.

Le choc est immense et incompréhensible !

Nous ne pouvons imaginer la mise en déchèterie de documents et de trésors inestimables qui concernent l'éducation, la pédagogie, principalement la Pédagogie Freinet et son histoire.

Depuis l'annonce du rapport de la commission, nous travaillons chaque jour à la recherche d'une solution pérenne.

Nous multiplions les contacts. Nous avons envoyé des dossiers à des grandes villes, des archives départementales, les Archives nationales, des responsables politiques, de nombreux organismes comme l'Amnépe (association des Amis du Musée national de l'éducation, des musées de l'école et du patrimoine éducatif), le Musée de l'éducation à Rouen, la Médiathèque de Vence, etc.

Nous avons reçu début juillet dans nos locaux une délégation des Archives départementales de la Mayenne dont la directrice adjointe.

Nous avons reçu des élus de la municipalité de Mayenne.

Nous avons pris contact avec les précédents maires.

Des demandes réitérées par mail et par téléphone au secrétariat de Monsieur le maire a permis d'obtenir une audience le 15 juillet, mais par téléphone du directeur de cabinet le 6 juillet, elle fut annulée sans report et sans explication.

Quelle peut en être la raison ? Nous avons toujours rencontré les maires successifs. Ils ont visité nos locaux, participé aux conférences organisées au théâtre municipal ou dans les locaux, à commencer par M. Claude Leblanc qui en a décidé l'existence puis la mise en œuvre avec les services techniques et les a inaugurés. M. Michel Angot, lui-même élève dans une classe Freinet du département, nous a accompagnés avec enthousiasme. Ce fut aussi le cas avec M. Jean-Pierre Le Scornet en fin d'année 2024.

Nous comprenons qu'il faille répondre à la commission de sécurité mais nous ne comprenons pas une telle urgence d'évacuation, matériellement impossible à mettre en œuvre tant que nous n'avons pas trouvé un nouveau lieu.

Plusieurs fois, le service des affaires scolaires de la commune et de l'agglomération a évoqué la possibilité d'utiliser la bibliothèque de l'école, sous le préau. On nous l'a fait visiter deux fois. Cette option est maintenant abandonnée et remplacée par une évacuation des collections d'ici le 24 août 2026.

Nous avons bien évidemment besoin de temps pour trouver un nouveau lieu pérenne et adapté. Nous avons espoir de trouver une solution dans une grande ville de la région, mais rien n'est acté.

Le 6 juillet, à la question concernant le projet qui suivrait notre départ, le directeur de cabinet a informé qu'il n'existait aucun projet.

Pour faire face à cette situation, nous avons besoin de vos conseils.

Nous avons besoin de votre soutien.

Pour l'association Amis de Freinet, le président, Hervé Moullé.

hmoullé@icloud.com

06 32 70 04 32